

# **COMMISSION GENERALE DES PECHEES EN MEDITERRANEE**

## **CONSEIL SCIENTIFIQUE CONSULTATIF**

### **COMITE DES SCIENCES SOCIALES ET ECONOMIQUES**

#### **GROUPE DE TRAVAIL SUR LES INDICATEURS SOCIOECONOMIQUES DES PECHEES EN MEDITERRANEE**

Tunis, 9-11 janvier 2001

#### **1. Ouverture de la réunion**

M. EL ABED Amor, Directeur Général de l'INSTM, a souhaité la bienvenue aux participants (liste en annexe 2) et a espéré que les résultats de cette réunion seront d'une grande utilité pour l'aménagement des pêcheries de l'ensemble des pays de la CGPM.

Le groupe de travail a regretté l'absence de M. Alain BONZON à cet atelier. Il a également souligné l'absence des experts de l'Adriatique qui compromet le développement des travaux de SCSSE.

#### **2. Révision de l'agenda**

M. Malouli Coordinateur du groupe de travail, a exposé aux participants les points de l'agenda qui seront discutés. L'agenda a été approuvé par tous les participants. Le coordinateur a exprimé ses remerciements au Gouvernement Tunisien et à l'INSTM pour avoir organisé cette réunion ainsi qu'au projet FAO COPEMED pour son soutien continu aux travaux du SAC.

#### **3. Présentation de l'étude pilote sur les indicateurs dans la Mer d'Alboran**

Cette étude a été présentée par Dr Ramon Franquesa (rapport en annexe 3). La nécessité de disposer de tels indicateurs à l'échelle de la Méditerranée a été admise par tous les participants.

Ces indicateurs permettent en effet de :

- progresser sur les analyses en matière de segmentation de flottes
- procéder à des comparaisons de performances économiques entre des flottes de différents pays et entre Unités Opérationnelles Locales (UOL) au sein d'un même pays
- mesurer l'impact des changements de facteurs externes ou internes sur les revenus et les performances économiques des flottes

La discussion a ensuite concerné la méthodologie de travail utilisée, les résultats et leur intérêt dans l'aménagement des pêcheries méditerranéennes. La méthodologie appliquée dans cette étude a été adoptée. Les participants sont d'accord

sur le principe qu'un tel travail devrait être effectué de manière régulière (annuelle dans la mesure du possible).

Les segments de flottes choisis constituent une base de travail qui pourrait être élargie si nécessaire à des segments significatifs pour les autres pays d'une part et révisée au niveau des prochaines réunions du groupe de travail en fonction des expériences apportées.

Concernant le plan d'échantillonnage, le groupe de travail estime qu'un taux de 10% est acceptable, ce taux pouvant être modifié en fonction du niveau de la population des segments. Le plan d'échantillonnage doit s'adapter aux contraintes spécifiques à chaque pays mais il faut obligatoirement couvrir tous les segments présents au niveau de chaque UOL. Les résultats présentés devront faire apparaître le taux d'échantillonnage effectif pour chaque segment.

Le questionnaire utilisé pour la Mer d'Alboran a été adopté avec quelques modifications et servira de base minimale pour les autres études. Le groupe devra préparer un manuel d'enquêteur de manière à faciliter l'utilisation généralisée de ce questionnaire en fonction des expériences diverses. Une première version de ce manuel sera proposée lors de la prochaine réunion du SCSES.

Il est à signaler que cette étude pilote sera finalisée avec l'introduction de la partie algérienne en cours d'élaboration.

#### **4. Applicabilité de l'étude pilote au Golfe de Gabès**

L'état d'avancement des travaux au niveau du golfe de Gabès a été présenté par Scander Ben Salem. La méthodologie appliquée est identique à celle de l'étude pilote avec quelques modifications concernant la segmentation. Les UOL ont été définies et le taux d'échantillonnage retenu sera de 10% sauf pour l'activité pêche artisanale (notamment les barques côtières non motorisées).

Les résultats préliminaires seront présentés lors de la prochaine réunion du SCSES et le rapport final lors de la prochaine réunion du groupe de travail.

#### **5. Extension de l'étude pilote à d'autres sous-régions**

Etant donné la nouvelle subdivision (provisoire) des unités de gestion de la zone CGPM, le groupe de travail considère :

1. qu'il faudrait dans un premier temps couvrir le bassin occidental compte tenu de la composition actuelle du groupe de travail
2. qu'il est prioritaire de développer des études au niveau de zones de ce bassin occidental qui concernent plusieurs pays (extension des travaux du Golfe de Gabès à l'ensemble de la 2.2.f, développement de travaux sur les zones 2.2.e et 1.2.e)
3. qu'ADRIAMED devrait contribuer à la réalisation des travaux au niveau de l'Adriatique (2.1.a et 2.2.b)
4. que les pays devraient développer ces études au sein des zones qui ne relèvent que de leurs compétences (1.1.c pour l'Algérie, 1.3.k pour la Tunisie, 2.2.g pour la Libye,

1.3.i , 1.3.j, 1.3.h et 2.2.c pour l'Italie, 1.2.f et 1.3.g pour la France et enfin 1.1.a et 1.1.b pour l'Espagne.

La France présentera les résultats pour la Méditerranée de la collecte nationale des données économiques qu'elle effectue en 2001 lors de la prochaine réunion du groupe de travail et discutera alors de la faisabilité d'appliquer l'étude pilote sur le Golfe du Lion avec l'Espagne.

## **6. Mise en application des indicateurs pour la problématique de l'aménagement**

Compte tenu des résultats de l'étude pilote, le groupe considère que les indicateurs sont utiles à la gestion des pêches parce qu'ils permettent d'évaluer les aspects suivants :

1. impact sur le revenu et la viabilité future de l'activité de pêche à la suite :
  - a/ d'une variation du coût des licences
  - b/ d'une variation du prix des inputs tels que carburant
  - c/ d'une variation des taxes sur l'activité (travail, portuaire, production...)
  - d/ d'une variation du prix moyen de la production
2. impact sur l'emploi et l'investissement des variations ci-dessus à moyen terme
3. impact à court terme sur le revenu, la viabilité et la distribution géographique des segments à la suite :
  - a/ d'une réduction des jours ou des temps de pêche
  - b/ d'une réduction de l'effort de pêche (nombre de bateaux)

Pour évaluer l'impact de ces dernières mesures à long terme, il faudra disposer d'hypothèses sur l'évolution des ressources à travers la mise en place d'un travail intégré entre économistes et biologistes.

## **7. Développement des simulations**

Le groupe de travail considère que le développement de simulations se situera dans la continuité des travaux réalisés par les pays sur la base de l'étude pilote ou de propres réflexions menées par les pays sur ce sujet. Les résultats ou les progrès dans l'élaboration de ces simulations devront faire l'objet d'une discussion dans le cadre d'un atelier spécifique.

## **8. Thèmes de recherche et recommandations pour l'aménagement**

Le Groupe de travail considère que les efforts de recherche doivent se concentrer à court et à moyen termes sur la collecte des données économiques pour la construction des indicateurs dans la zone CGPM.

En second lieu un effort particulier devrait être orienté vers l'analyse de ces indicateurs et sur le développement de modèles de simulation sur la base des informations déjà acquises.

Finalement le Groupe de travail recommande la mise en place d'un système de collecte régulier des données économiques au sein des administrations nationales pour construire les indicateurs (Annexe 4).

## **9. Programmes de travail et activités pour l'année prochaine**

Le groupe de travail se réunira lors d'un premier atelier pour discuter :

- du rapport final sur la mer d'Alboran
- du rapport final sur le golfe de Gabès
- des résultats de l'enquête Méditerranée pour la France et de la faisabilité d'une étude sur le golfe de Lion avec l'Espagne
- des résultats préliminaires de l'étude sur le canal de Sicile
- des résultats socio-économiques sur la pêche artisanale relatifs au projet COPEMED
- de toute contribution supplémentaire d'un intérêt pour ce groupe de travail

Il recommande la tenue d'un atelier supplémentaire sur les méthodes de simulation où devront être présentés les progrès ou les résultats acquis sur cette problématique par les participants et où devra être discutée la méthodologie pour le développement de ces simulations.

## **10. Autres questions**

Etant donné la priorité accordée au développement de travaux à partir du bassin occidental, le groupe de travail considère nécessaire le soutien actif d'ADRIAMED pour la construction d'indicateurs socio-économiques dans la région Adriatique et plus généralement pour les activités du groupe de travail.

Le groupe de travail propose que Dr Ramon Franquesa soit coordinateur du prochain groupe de travail sur les indicateurs.

## **11. Adoption du rapport**

Le rapport est adopté par les participants le 11 janvier 2001.

**COMMISSION GENERALE DES PECHEES POUR LA MEDITERRANEE**

**COMITE SCIENTIFIQUE CONSULTATIF**  
**Sous-Comité des sciences sociales et économiques**

**Groupe de travail ad hoc sur les indicateurs socio-économiques de la pêche  
en Méditerranée**  
**(Tunis, Tunisie, 9-11 janvier 2001)**

Coordinateur : Mohammed Idrissi Malouli  
Email : [malouli@nadornet.net.ma](mailto:malouli@nadornet.net.ma)

**Ordre du jour**

1<sup>er</sup> jour : 9 janvier 2001

1. Ouverture de la session
2. Objectifs du groupe de travail et méthodologie de travail
3. Présentation des résultats de l'étude pilote sur les indicateurs socio-économiques dans la mer d'Alboran (Espagne/Maroc). Discussion de la méthodologie appliquée, des résultats, des limites et de l'utilité pour l'aménagement de la région méditerranéenne.

2<sup>ème</sup> jour : 10 janvier 2001

4. Présentation de l'applicabilité de cette étude au niveau du golfe de Gabès.  
Discussions des résultats
5. Discuter la possibilité de réaliser cette étude au niveau des autres sous régions de la Méditerranée ainsi qu'à l'Adriatique.
6. Identifier les applications potentielles des indicateurs dans les problématiques de l'aménagement.
7. Développer des simulations pour prévoir l'impact des différentes mesures d'aménagement.

Visite du musée océanographique de Salammbô.

3<sup>ème</sup> jour

8. Thèmes de recherches et recommandations pour l'aménagement.
9. Programme de travail et activités pour l'année prochaine
10. Autres questions
11. Adoption du rapport

## Listes des participants

### **BEN ABDALLAH Lotfi**

INSTM Port de pêche La Goulette 2060

Tél : 00 216 (01) 735 848

Fax : 00 216 (01) 732 622

[Lotfi.benabdallah@instm.rnrt.tn](mailto:Lotfi.benabdallah@instm.rnrt.tn)

### **BEN MOUSSA Hédi**

Ministère de l'Agriculture

Direction Générale des pêche et de l'Aquaculture

Rue Alain Savary Tunis

Tél : 00 216 (01) 786 833

Fax : 00 216 (01) 799 401

### **BEN SALEM Scander**

INSTM Port de pêche La Goulette 2060

Tél : 00 216 (01) 735 848

Fax : 00 216 (01) 732 622

[Scander.bensalem@instm.rnrt.tn](mailto:Scander.bensalem@instm.rnrt.tn)

### **Fabienne DAURES**

IFREMER Centre de Brest

Tél : 0033 0 298224924

Fax : 0033 0 298224776

[fdaures@ifremer.fr](mailto:fdaures@ifremer.fr)

### **Ferdinanda D'ANDREA**

IRMA – Mazara del Vallo

Tél : 0039 062291337 (Domicile)

Tél Institut : 0039 0923948966

[ferdynand@tiscalinet.it](mailto:ferdynand@tiscalinet.it)

### **MALOULI IDRISSE Mohamed**

INRH Centre de Nador BP 493 Nador

Tél/fax : 00 212 (0)56603828

Tél (Mobile) : 00 212 (0)61 263050

[malouli@nadornet.net.ma](mailto:malouli@nadornet.net.ma)

### **Noureddine KAMMOUN**

Ministère de l'Agriculture

Direction Générale des pêche et de l'Aquaculture

Rue Alain Savary Tunis

Tél : 00 216 (01) 786 833

Fax : 00 216 (01) 799 401

### **Ramon FRANQUESA**

GEM – Université de Barcelone

Tél : 0034 932178734

[ramon@gemub.com](mailto:ramon@gemub.com)